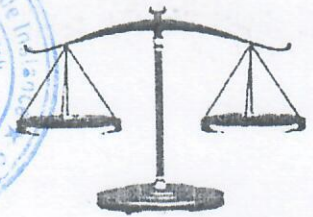


COUR D'APPEL DE BAMAKO

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE
LA COMMUNE V DU DISTRICT
DE BAMAKO

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE

N° 10483 /TGI.C.V

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA COMMUNE V
DU DISTRICT DE BAMAKO CERTIFIE SUR LE VU DES PIECES SUIVANTES:

Extrait d'acte de naissance n° 19 de l'année
1990 du canton principal de Dombila

QUE LA PERSONNE CI-APRES

Prénoms : Balla

Nom : Diarra

Né le : 27 Janvier 1990

A : Dombila / Bantgibougou

Fils de : N Tossama Diarra

Et de : Minata Diarra

Profession : Etudiant

Domicilie : Kalabam-Coro

Situation de Famille : Célibataire

Est de nationalité Malienne en vertu des dispositions des articles 233,263 et 264
du code des personnes et de la famille du Mali.

Bamako, le 10/04/2025



Le Président du Tribunal

Présidente du Tribunal de Grande Instance
de la Commune V